

IRRIGATION / Cette campagne, avec des ressources reconstituées, se présente sous de bons auspices, sauf sur le système Neste qui doit gérer avec les travaux sur ouvrage.

Soyons acteurs de la gestion collective de l'eau

Les systèmes réalimentés dépendent pour beaucoup d'interventions humaines et demandent d'anticiper les lâchers d'eau en fonction des besoins. Chaque irrigant préleveur en système réalimenté peut être acteur d'une meilleure gestion de la ressource.

Communiquer avec les gestionnaires

Sur l'ensemble des axes, la transmission de l'assolement prévisionnel à votre OUGC, permet d'anticiper les besoins en fonction des ressources et de préparer à l'avance les dérogations en cas de restrictions. Une modification de l'assolement peut à tout moment être déclarée auprès de votre OUGC, notamment en cas de contrat de cultures spéciales souscrits postérieurement à votre déclaration OUGC. Et oui, l'irrigation se pilote aussi depuis le bureau !

Sur les axes réalimentés dépendant de la CACG pour faciliter la communication, l'envoi d'un SMS au 06 73 90 57 93 vous permet de signaler tous vos démarrages et arrêts de l'irrigation. Ces envois doivent respecter le code (M2 pour un démarrage dans 2 jours, A2 pour un arrêt dans deux jours) pour permettre la lecture automatique et la compilation de vos intentions sur l'ensemble de l'axe réalimenté. Sans cette information, il est impossible au gestionnaire d'anticiper avec précisions les lâchers, résultats nous perdons de l'eau !

Contrôler son compteur

La réglementation vous oblige à relever vos compteurs aux premiers de chaque mois. Profitez-en pour contrôler que votre compteur reflète la réalité de la dose apportée, cela vous permet de détecter les problèmes sur votre installation ou d'éventuelles fuites au plus tôt, grâce à un petit



Parcelle de référence Ogaya équipée de sonde tensiométrique de pilotage de l'irrigation.

calcul. (Dose (en mm) x Surface irriguée (ha) x10 x nombre de tours = Volume théoriquement prélevé (m3))
Pour planifier au mieux votre irrigation sur la parcelle, en fonction des conditions météorologique, nous vous proposons depuis plusieurs années le bulletin d'irrigation, intégré au programme d'appui aux irrigants du bassin Adour Garonne, appelé à Ogaya. On y trouve la tendance météo, les consommations en eau de la semaine passée, les informations issues des sondes tensiométriques implantées sur les parcelles de références, les prévisions des besoins, le conseil et le message de votre OUGC. Le bulletin est toujours différencié sur les 5 secteurs : Midour-Douze, Adour, Neste Sud, Neste-Est, Neste-Nord Est. Un bulletin « Hiver » pour couvrir la saison hivernale et printanière est aussi diffusé,

en cas de besoins d'irrigation des céréales à pailles et pour diffuser une information sur l'état de la ressource.
Pour être destinataire du bulletin, il suffit de nous communiquer votre adresse mail pour vous ajouter à la liste de diffusion de la newsletter.
Le cadre réglementaire des autorisations d'irrigation ainsi que des restrictions évoluent. Des consultations publiques sont lancées régulièrement. Nous vous informons directement dans notre newsletter et maintenant sur notre application mobile de ses actualités. Pour faire évoluer la réglementation en faveur de l'agriculture, il est très important de participer même sur des sujets très techniques et pas toujours simple au premier abord, notamment pour indiquer l'impact concret de ses textes sur votre exploitation.

Le mot du conseiller

« Avec le changement climatique et la ressource en eau qui se raréfie durant l'été, il est important de mettre en place des stratégies dès à présent. Il faut agir sur plusieurs leviers simultanément : un pilotage plus fin de l'irrigation, des actions sur la gestion de la ressource, le stockage de la ressource en période hivernale, des investissements matériels pour améliorer l'efficacité de l'irrigation et réduire les charges. Pour cela l'accompagnement proposé par la Chambre d'agriculture permet de traiter l'ensemble de ces thématiques. Sur la partie gestion de la ressource, les informations que votre OUGC recueille auprès de vous tel que l'assolement sont essentielles pour améliorer la gestion. De plus sur les axes réalimentés CACG, vos retours d'intentions d'irrigation par sms permettent d'ajuster au mieux les lâchers. Nous comptons sur vous ».
Claudy BENEZETH

ZOOM

Un axe en expérimentation sur les restrictions : la Gimone

Les services de l'État, en tant que gestionnaire, ont décidé de mettre en place une expérimentation sur la rivière Gimone. Le calendrier des restrictions sera modifié, ainsi que les zones de restrictions qui ne seront plus par commune mais au fur et à mesure des points de prélèvements. Les conditions d'accès à l'application des restrictions sera différente des autres axes. Une campagne d'information précise sera lancée auprès des agriculteurs concernés une fois les modalités concrètes stabilisées. Un bilan de cette expérimentation sera fait l'hiver prochain pour un éventuel élargissement à l'ensemble du système en 2025.

Le système Neste encore fragilisé en 2024 avec les travaux sur l'Oule

Les ouvrages de stockage d'eau du système Neste sont constitués de réserves de haute montagne à usages multiples, en particulier hydroélectriques. 48 millions de m3 y sont stockés pour la réalimentation de la Neste, dont 24 millions sur le seul lac de l'Oule situé en rive gauche de la Neste de Couplan, sur la commune de Saint Lary Soulan. Des travaux sur l'ouvrage de l'Oule se pour-

suivent cet été comme l'année dernière. Cela induit une limitation de 8m3/h de débit de pointe contre 12m3/h au maximum à partir de fin juillet. Les lâchers des 48Mm3 issus des réservoirs de haute montagne seront donc limités en débit. Cela entraîne une baisse du débit lâché dans les rivières de Gascogne via le canal de la Neste puis les rigoles. Au besoin, en complément d'autres mesures, des restrictions seront

mises en place durant la saison. Vous en serez averti par SMS pour plus de réactivité. L'action individuelle de chaque agriculteur dans le signalement de ses intentions d'irrigation permettra d'économiser de la ressource. En complément, la connaissance de vos assolements et vos dates de semis, permettront d'essayer de caler au plus juste les réalimentations en évitant les sur-lâchers prudents.

Contact Chambre d'agriculture du Gers, Claudy Benezeth. Renseignements auprès du Pôle Innovation et Systèmes de Production (cf page 19)



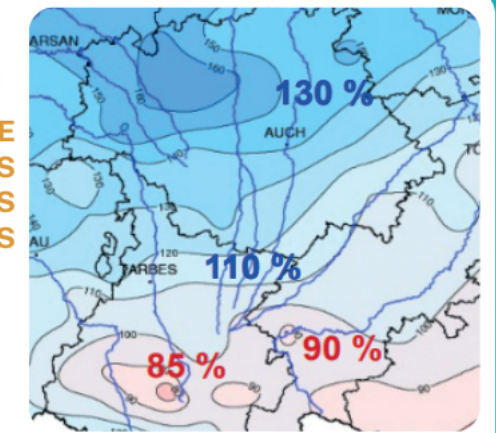
Les prévisions pour l'irrigation

PLUIES EXCEDENTAIRES

d'octobre 2023 à mars 2024
Reconstitution de la réserve en eau des sols



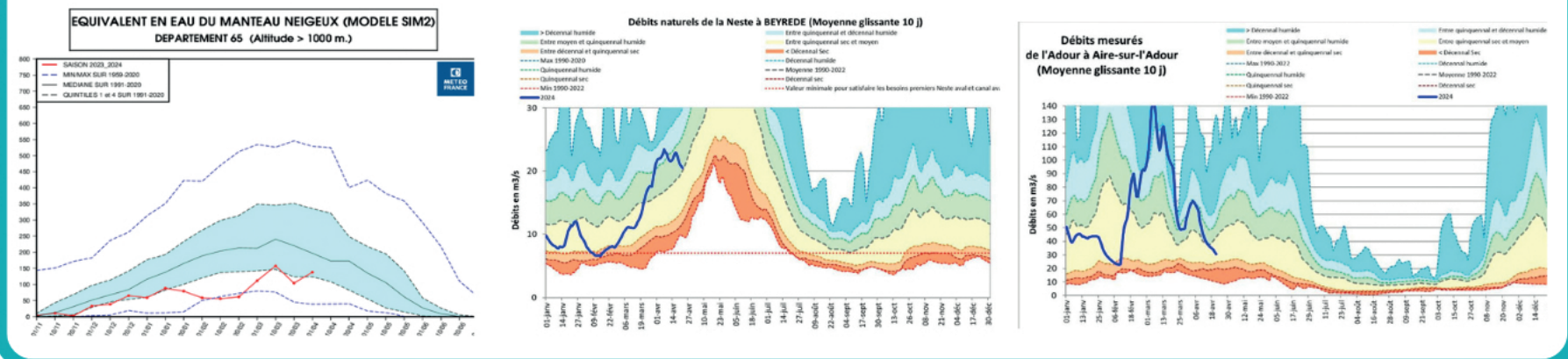
PLUS DE PLUIE DANS LE GERS QUE DANS LES PYRENEES



EAU STOCKEE

Bon remplissage des lacs collinaires et de réalimentation
Travaux ouvrages (Lac de l'Oule)
Températures douces et faible enneigement

Débits de la Neste et de l'Adour à surveiller



SEMIS RETARDES

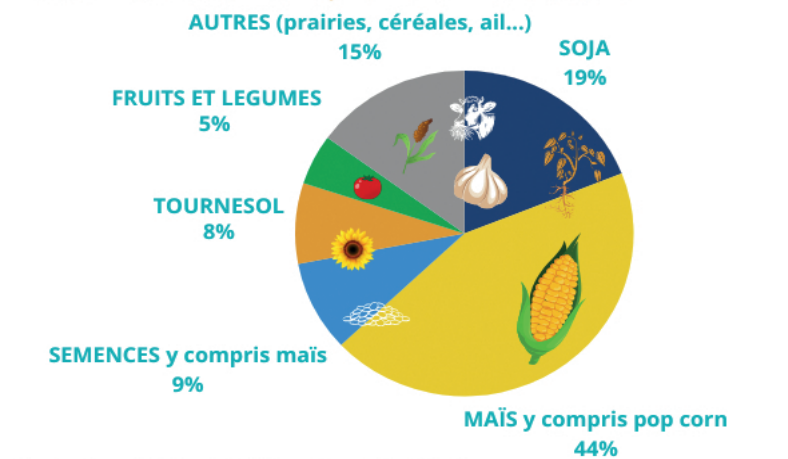
RISQUES DE TENSIONS

Besoins d'irrigation concentrés sur la même période

ANTICIPER SA GESTION

Etre attentif aux bulletins irrigation Ogaya
Utiliser des outils d'aide à la décision
Répondre aux sollicitations de votre OUGC

CULTURES ÉTÉ IRRIGUÉES selon l'assolement prévisionnel déclaré



NOS PRÉVISIONS PAR SECTEUR

zonage de gestion de l'irrigation sur le département du Gers

MIDOUR DOUZE
réserves amont reconstituées au plafond réglementaire

ADOUR
nappe rechargée surveillance du débit de l'Adour finalisation du remplissage de la Barne

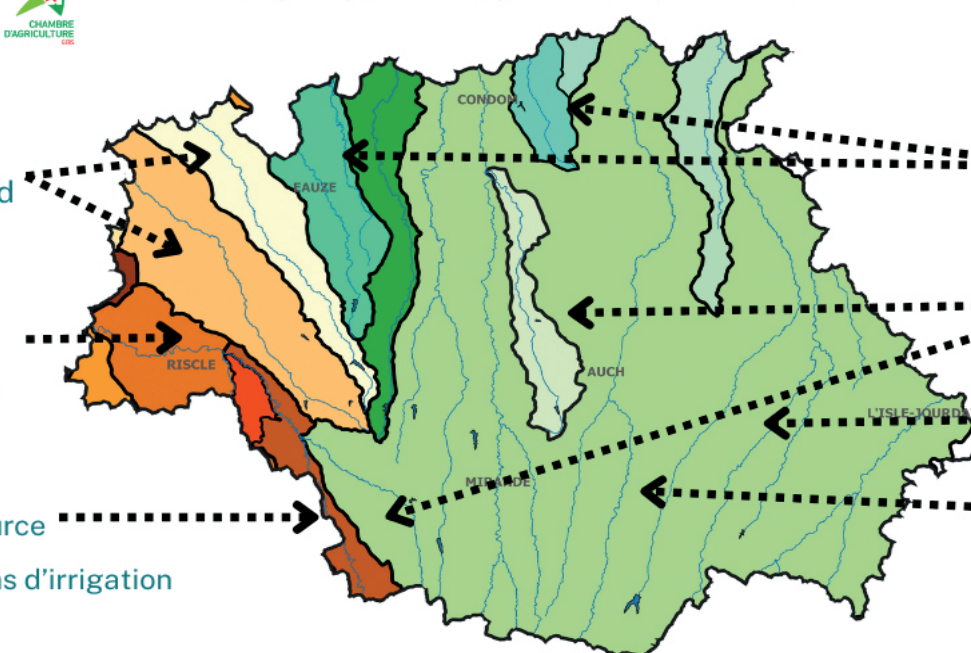
ARROS
situation favorable ressource reconstituée signalement des intentions d'irrigation par SMS indispensable

AUVIGNON GELISE AUZOUÉ
réserves reconstituées au plafond réglementaire

AULOUE et CABOURNIEU
réserves reconstituées

GIMONE
expérimentation nouvelles modalités de restriction

SYSTEME NESTE
restrictions possibles en lien avec les travaux sur le lac de l'Oule



0 5 10 km

sources : Météo-France, CACG, Institution Adour, OUGC Neste et Rivières de Gascogne, Irrigadour